

Une façon d'exporter l'insécurité alimentaire

Mots clés: RD Congo, ruralité, développement rural, sécurité alimentaire, accaparement des terres

Alors qu'il est délaissé depuis de nombreuses années par les financements publics, le secteur agricole des pays en voie de développement suscite aujourd'hui un intérêt croissant auprès de sociétés privées du Nord et du Sud.



Auteur(s): Freddy Destrait, Thierry Defense

Date de publication: Novembre 2009

Catégorie(s): Foncier • Politique agricole, planification, décentralisation, recherche scientifique

Province(s): Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province orientale • Nord-Kivu • Sud-Kivu • Maniema • Katanga • Kasai-Oriental • Kasai-Occidental • Bas-Congo

Partenaire(s): SOS Faim

Nombre de pages: 1

Identification: F-EPCJ-E1.2-1



Cet engouement soudain des sociétés privées pourra-t-il solutionner l'incapacité des PVD à financer ce secteur eux-mêmes? Ce n'est pas si sûr...

Freddy Destrait, Secrétaire général de SOS Faim Belgique

Thierry Defense, Directeur de SOS Faim Luxembourg

L'agriculture des pays en voie de développement (PVD) est délaissée depuis de nombreuses années par les financements publics. Cet abandon l'a empêchée de jouer un rôle sur le plan de la sécurité alimentaire et de contribuer de manière significative à une croissance économique orientée vers l'éradication de la pauvreté en milieu rural.

Le dernier *World Investment Report*¹ montre que l'investissement dans le secteur agricole des PVD suscite un intérêt croissant auprès de sociétés privées du Nord et du Sud et de certains pays du Sud confrontés à des problèmes d'accès aux facteurs de production (terre et eau) et donc à des problèmes de sécurité alimentaire de leurs populations. C'est notamment le cas de la Chine qui, tout en représentant près de 40% des agriculteurs de la planète et 20% de la population mondiale, possède moins de 10% des terres arables. C'est le cas aussi des états du Golfe

dont les ressources en eau sont rares. Leurs investissements qui visent essentiellement à obtenir un accès aux ressources et non aux marchés prennent la forme d'achat de terres ou de bail locatif à long terme. Le continent principalement visé est l'Afrique. Cette dynamique qui prend de l'ampleur et porte sur l'acquisition de plusieurs millions d'hectares n'est plus l'apanage d'acteurs du Nord.

Le rapport *World Investment Report* souligne que 40% de toutes les acquisitions (3,5 milliards de dollars US) dans la production agricole ont été, en 2008, des transactions Sud-Sud. Douze des vingt-cinq plus grandes entreprises actives dans la production agricole viennent des pays du Sud. La terre ne se délocalise pas mais est soumise à la convoitise de nouveaux acteurs privés internationaux, y compris de certains fonds de placement pour lesquels elle devient un nouvel actif stratégique et l'objet de spéculation. Georges Soros a lui-même déclaré: « Je suis convaincu que la terre va devenir l'un des meilleurs investissements de notre époque »².

Cet engouement soudain du secteur privé pour les investissements dans les agricultures du Sud solutionnera-t-il l'incapacité des PVD à

financer ce secteur d'activités et l'absence d'alternative réelle offerte par l'aide publique au développement (celle-ci consacrant moins de 5% de son volume d'aide à l'agriculture)? Plusieurs éléments mis en avant par les organisations paysannes du Sud et par le monde des ONG nous permettent d'en douter.

La plupart des transactions financières et les conditions d'utilisation des terres sont négociées par les états dans une opacité totale, sans concertation avec les producteurs et les parlements nationaux. L'expérience montre que ces achats peuvent entraîner des expropriations de terres et mener à une utilisation non durable des ressources naturelles. De vastes territoires changent de propriétaires et échappent au contrôle démocratique de leurs habitants.

Cette approche ne résoudra pas les problèmes de sécurité alimentaire des pays hôtes, car le modèle de production développé par ces investisseurs est tourné vers des marchés solvables. Comme le souligne le syndicat béninois « Synergie paysanne »³: « L'accaparement des terres est une façon d'exporter l'insécurité alimentaire. »

(1) *Rapport sur l'investissement dans le monde*, Cnucep, septembre 2009.

(2) ONG GRAIN, « à contre courant », septembre 2009.

(3) www.farmlandgrab.org